Paris : faisant l’objet d’une OQTF, un chef d’entreprise de la communauté indienne fournissait des pass d’entrée d’immeubles aux cambrioleurs

19/04/2021 à 8h44



Trois membres de la communauté indienne, âgés de 30 à 41 ans, un chef d’entreprise, spécialisé dans la distribution de prospectus, et deux complices, sont soupçonnés d’avoir vendus des pass d’entrée d’immeuble Vigik à des voleurs qui auraient commis 130 cambriolages à Paris.

L’entrepreneur est en France depuis trois ans et n’a été condamné qu’une seule fois pour conduite sans permis. Il a fait l’objet d’une obligation de quitter le territoire français en 2019 avec une interdiction de revenir avant un an. Mais cet homme marié et père de famille est resté sur le territoire.

Le Parisien